

Utilisation de pesticides dans le milieu agricole

- Équipements de protection individuelle
- Zones d'exposition
- Étapes à risques

Kit EPI minimal pour bien se protéger contre les pesticides



Protection de la tête imperméable

(chapeau imperméable ou capuche de combinaison Tychem)



Lunettes à coques / goggles ou harnais de tête et visière (lavables et réutilisables)

Ne s'applique qu'en cas d'absence de masque complet protégeant tout le visage



Demi-masque 3M ou masque complet 3M (lavables et réutilisables)

Avec des cartouches OV / P 100 (noir + fushia)

- Utilisation des cartouches : 8 h ou 1 semaine max
- Après chaque utilisation, laver les cartouches avec une lingette sans alcool
- Entre 2 utilisations, conserver les cartouches dans un sac hermétique type ziploc et indiquer le nombre d'heures d'utilisation



Couvre-tout Tychem jaune (combinaison résistante aux produits chimiques, jetable)

ou **tablier Tychem** (résistant aux produits chimiques, jetable)



Gants nitriles sans doublure, épaisseur 15 MIL, 13 IN (lavables et réutilisables)



Bottes en caoutchouc

VALEUR TOTALE DE 150 \$ ENVIRON (SANS COMPTER LE PRIX DES BOTTES)

EXEMPLES DE FOURNISSEURS EPI (liste non exhaustive)

FOURNISSEURS DES DIFFÉRENTS TYPES D'EPI

3M

www.3mcanada.ca

BMR

www.bmr.ca/fr/vetements-bottes-et-securite/securite.html

DUPONT

www.dupont.ca/fr/personal-protection/agriculture-animal-farming-veterinary-protection.html

GRAINGER

www.grainger.ca/fr

HARJO

<https://harjo.ca/fr>

HAZMASTERS (WESCO)

www.hazmasters.com/fr/produits/equipement-de-protection-individuelle

SYLPROTEC

www.sylprotec.com/fr/164-protection-individuelle

TENAQUIP

www.tenaquip.com/marque/equipements-de-protection-individuelle-dupont

FOURNISSEURS SPÉCIALISÉS DE CASQUES MOTORISÉS

ILC DOVER

www.ilcdover.com/personal-protective-equipment/infectious-disease-paprs/

MAXAIR SYSTEMS

maxair-systems.com/face-and-head-covers

POUR PLUS DE DÉTAILS SE RÉFÉRER AU PENSE-BÊTE EPI ►

Projet coordonné par :



En partenariat avec :



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

Consultez notre coffre à outils

